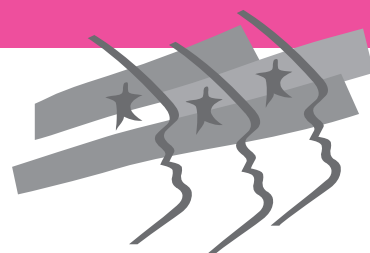


La lettre du MEDEF de l'Ain

N° 39 Octobre 2012 - Novembre 2012



MEDEF de l'ain
Mouvement des Entreprises de France

Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

La RSE apparaît de plus en plus comme un levier de performance pour les entreprises, et de plus en plus de PME s'engagent dans cette voie.

Si vous aussi vous vous interrogez sur la RSE : Comment définir une stratégie RSE adaptée à mon entreprise ? Quels outils existent ?

Le MEDEF de l'Ain organise une réunion le 14 novembre à 18 h à la Maison des Entreprises à Péronnas sur ce thème « Dirigeants : pourquoi et comment mettre en place une politique RSE dans votre entreprise ! »

Deux experts, M GLAIZAL, Responsable Environnement et Energie à la CCI de l'Ain et Me SAVONNET, avocat spécialisé, animeront cette soirée.

Un guide publié par le MEDEF « Cap vers la RSE : faire de la responsabilité sociétale de l'entreprise un levier de performance » vous sera remis à l'issue de la réunion

Contact : Sylvie Favro
Tél. 04 74 32 17 10
mail : sylviefavro@medef-ain.com

Le MEDEF de l'Ain va à la rencontre des Chefs d'Entreprise pour mieux connaître leurs sociétés et débattre sur les dispositions prises par le nouveau gouvernement.

Plaine de l'Ain - 13 Novembre : TORAY FILMS EUROPE : Intervention de Marc COGNY, Directeur.

Haut Bugey - 20 Novembre : PORALU : Intervention de Jean Pierre CARMINATI, PDG.

Bourg-en-Bresse - 27 Novembre : RENAULT TRUCKS : Intervention de Frédéric BRUN, Directeur.

Bas Bugey - 29 Novembre : VOLVO : Intervention de Dominique GERTNER Directeur.

EDITO

Université d'été du MEDEF une forte mobilisation



Fin Août l'université du MEDEF a été une nouvelle fois l'occasion de débats riches et animés, sur des thèmes d'actualité : le coût du travail, la compétitivité, la flexibilité, le dialogue social, la simplification réglementaires, le développement de l'innovation, la réduction de la dette publique ou encore l'intégration européenne...

Grâce à quelque 200 intervenants très pertinents, issus d'horizons très variés : chefs d'entreprise, hommes politiques, scientifiques, économistes, les échanges sont d'une grande qualité et permettent aux entreprises de toutes tailles et de toutes activités de se reconnaître dans les débats et les propositions évoquées. Cette année l'Université a rassemblé plus de 6000 participants !

Les ministres, Jean-Marc Ayrault en tête, se sont déplacés en nombre à l'université d'été du MEDEF. Jamais un gouvernement ne s'était autant mobilisé pour rassurer les chefs d'entreprise !

Mais nos attentes restent toujours très fortes. Les décisions politiques prises ne sont en rien rassurantes. Nous devons maintenir nos exigences et nos positions : réduire les charges des entreprises, favoriser l'investissement et l'innovation en France, anticiper les besoins en formation aux métiers de demain, accroître l'employabilité des salariés. Aujourd'hui malgré 3 millions de chômeurs, les entreprises rencontrent toujours des problèmes de recrutement notamment sur les profils techniques qualifiés.

Je vous donne rendez-vous en Novembre sur nos différents bassins afin de se mobiliser sur les prochaines actions à mener ensemble.

Francis GUAITOLI
Président du MEDEF de l'Ain

1 semaine pour 1 emploi Forum du recrutement

Les 18 et 19 Octobre 2012



ENTREPRISES : ADRESSEZ-NOUS VOS POSTES A POURVOIR

Le MEDEF de l'Ain sera présent les 18 et 19 octobre prochains sur le forum de l'emploi et de la formation organisé par Pôle Emploi, à Ainterexpo, route de Pont d'Ain - Bourg-en-Bresse.

Adressez-nous dès à présent vos besoins en recrutement et nous nous chargerons de diffuser vos postes aux candidats potentiels.

Pourquoi participer?

87% des entreprises ont pu rentrer en contact avec des profils intéressants, suite à ce forum.

Contact : Pascale COCHAUD
Tél. 0474321718
Mail : pascalecochaud@medef-ain.com

Semaine pour l'emploi des personnes handicapées

du 12 au 16 novembre 2012

RENDEZ-VOUS LE 15 NOVEMBRE 2012 À LA SALLE DU PRIEURÉ DE BLYES DE 9 H À 15 H 30

Venez rencontrer les entreprises adaptées (EA) et les Etablissements de Services et d'Aides par le Travail (ESAT) de l'Ain.

Ces structures vous accueilleront sur place pour vous présenter leurs produits et leurs services.

Une cartographie de l'ensemble des acteurs du département de l'Ain vous sera remise à cette occasion.

Contact : Marie-Christine DUCHENE
Tél. 04 74 32 17 14
Mail : Mariechristineduchene@medef-ain.com



Contact : Marie Christine CINTAS
Tél. 06 63 92 11 05
Mail : mariechristinecintas@medef-ain.com

Semaine école entreprise

du 26 au 30 novembre 2012



La Mission École Entreprise du MEDEF de l'Ain prépare activement cette Semaine dédiée, dans toute la France, à la relation École Entreprise entre collèges, lycées et entreprises de proximité.

Chefs d'entreprise et managers, nous vous espérons nombreux à nos côtés, pour participer aux actions d'informations que nous menons auprès des jeunes sur les compétences attendues, les métiers porteurs d'emploi et pour partager votre expérience de l'entreprise.

10 établissements scolaires dans tout le département se sont positionnés pour cette 13e édition: Ambérieu en Bugey, Bellegarde sur Valserine, Belley, Bourg en Bresse, Chatillon sur Chalaronne ou encore Coligny.

Retrouvez le programme détaillé sur notre site www.medef-ain.com

Taxe transport : mobilisez-vous !

Les entreprises établies sur le territoire de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau (CCMP) se sont vu imposer une nouvelle taxe depuis Septembre 2011 : le versement transport au taux plafond de 0,6 % de la masse salariale.

Une action est en cours et des résultats encourageants ont été obtenus (voir interview M. CHARDIGNY en page 3).

Chefs d'entreprise de la **Communauté de Communes de Saône Vallée**. (*) : Une taxe transport vient d'être mise en place sur votre territoire. Elle est recouvrée par l'URSSAF de l'AIN depuis septembre 2012 au taux de 0.3 % de la masse salariale et passera à 0.6 % en Août 2013, si nous ne faisons rien.

Nous vous encourageons à nous retrouver le 15 octobre prochain à 18 Heures chez DANFOSS - ZI Les Communaux RD 28, 01600 TREVOUX- pour engager la même démarche qu'avec la CCMP.

Contact : Paul CULTY - Tél. 04 74 32 17 13 - Mail : paulculty@medef-ain.com

(*) CIVRIEUX, MASSIEUX, MISERIEUX, PARCIEUX, REYRIEUX, SAINT-BERNARD, SAINT-DIDIER-DE-FORMANS, SAINTE-EUPHEMIE, SAINT-JEAN-DE-THURIGNEUX, TREVOUX, TOUSSIEUX

Anne WINTERHALTER, Première Femme Directeur de la Banque de France dans l'Ain



Autodidacte, j'ai gravi tous les échelons dans la banque en passant des concours et en acceptant de nombreuses mutations: Paris, Versailles, Ajaccio, Romans, Carcassonne, Strasbourg... » Anne WINTERHALTER est arrivée à Bourg-en-Bresse le 3 septembre dernier et est déjà à pied d'œuvre!

Quelle relation la banque de France a-t-elle avec les entreprises ?

Nous avons une double activité d'étude de conjoncture et de cotation auprès des entreprises, c'est la raison pour laquelle nous allons à leur contact direct. La banque analyse, croise toutes les informations et élabore une cotation, reflet de l'activité et de la solidité des sociétés. Si elle porte un jugement sur l'entreprise, elle peut également l'aider à progresser en lui apportant un éclairage externe.

Concernant le rôle de médiateur du crédit, depuis fin 2008,

plus de 300 dossiers ont été étudiés, pour le Département de l'Ain, ce qui nous place dans la moyenne nationale. Aujourd'hui ce sont surtout les petites entreprises qui saisissent le médiateur.

Pouvez-vous déjà faire un point sur les perspectives économiques dans le département ?

En août, l'enquête de conjoncture indique pour la Région Rhône Alpes, que la production industrielle est en léger repli, que les services marchands présentent une amélioration ponctuelle mais que globalement la visibilité n'est pas grande. Les chefs d'entreprise restent prudents.

L'enquête annuelle de fin d'année nous donnera une vision plus précise, par secteur d'activité, puisqu'elle est le résultat de la vision d'un panel de chefs d'entreprise interrogé sur ses résultats anticipés et sur un prévisionnel. La synthèse régionale sera présentée au cours de la 2e quinzaine de février.

En conclusion, mon action se poursuivra en étroite collaboration avec tous les acteurs économiques du département.

Alain Chardigny Chef file taxe transport CCMP, PDG de Ludec

Pouvez-vous nous rappeler l'origine de votre action ?



En septembre 2010, la CCMP (Communauté de Communes de Miribel et du Plateau) diligentait une enquête auprès des salariés de la zone sur l'éventuelle mise en place d'un réseau de transports en commun. Le 11 juillet 2011, sans aucune concertation, la CCMP nous informait de

la mise en place le 1er septembre 2011, de ce service accessible à l'ensemble de la population, mais financé par les entreprises. « J'ai alors pris mon bâton de pèlerin pour mobiliser les entreprises voisines et décider d'une action à mener. Le MEDEF de l'Ain et les branches professionnelles nous ont apporté leur soutien ». Une première réunion a été organisée avec Pascal PROTIERE, Président de la CCMP. Nous avons déploré le manque de concertation et surtout l'application immédiate de la taxe au taux maximum de 0.6 % » pour un service opérationnel en mars 2012!

Une enquête a été menée en juin par la CCMP sur la fréquentation des bus. Quelle en est la conclusion ?

Elle montre que 50 % du trafic se réalise en heures

creuses donc pour les habitants et non pour les salariés et que globalement la fréquentation est faible (5000 tickets vendus sur le mois). Imaginez l'impact psychologique de la population voyant des bus quasi vides circuler! Par ailleurs, ce service exclut tous les salariés en travail de nuit. Or ITM, Phillips ou Electricfil, pour ne citer qu'eux, emploient de nombreux salariés en poste (6 heures/22 heures). Si l'on étudie de près les résultats, on constate qu'en moyenne 43 salariés utilisent régulièrement ce service de bus sur plus de 6 000 salariés sur la zone concernée! Soit un coût estimé à 28 000 €/an/salarié.

Quelles sont les évolutions envisageables ?

Notre objectif est avant tout de proposer un meilleur service aux entreprises et une suppression, voire une diminution de cette taxe. Après plusieurs réunions organisées avec les différents protagonistes, nous avons obtenu des avancées certaines sur ce dossier : Sur les 3 lignes mises en place, celle de Rillieux/Les Echets est quasi inutilisée ; Une étude de son réaménagement est en cours pour mise en place début 2013 et le Président de la CCMP s'est engagé à soumettre au vote des élus une évolution de la répartition des coûts de transport dans son budget 2013



Agenda

2 Octobre : Actualité sociale

Animation : Paul Culty, Responsable des Affaires Juridiques et Sociales

Maison des Entreprises
Péronnas 9h-11h

9 Octobre : Comment s'assurer efficacement contre les Accidents du Travail et les Maladies Professionnelles

Réunion animée par Edwige VINCENT, AITIC Assurances et Maître France TÉTARD, avocat associé de droit social du cabinet Quincy Requin.

Maison des Entreprises
Péronnas 9h-11h

16 Octobre : Égalité Hommes/Femmes

Réunion animée par Laurence PESCEANDA, OPCALIA Rhône-Alpes et Pierre-Jean COMBAR, APEC.

Maison des Entreprises
Péronnas 9h-11h

18 Octobre : bilan de compétences et validation des acquis de l'expérience (VAE) : les outils de la formation et de l'accompagnement aux changements à venir

Réunion animée par Sandrine CAPEZZONE et Véronique STIMBRE, CIBC de l'Ain.

Maison des Entreprises
Péronnas 9h-11h

23 Octobre : Stéphane ROSTAING,

PDG de la société éponyme, viendra nous faire partager sa vision du Management, propos appuyés par la projection du film sur l'équipe managée par Loïck PEYRON aux commandes du Maxi Banque Populaire, lors du dernier Trophée Jules Verne.

Maison des Entreprises
Péronnas 17 h 30

14 Novembre : Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Conférence animée par Christophe SAVONNET, Avocat spécialisé et Bertrand GLAIZAL, Responsable Environnement et Energie à la CCI de l'Ain

Maison des Entreprises
Péronnas 18 h

Du 13 au 29 novembre : 4 Réunions sur les territoires (voir page 1)

NOUVEAU : Permanence Juridique au 04 74 32 17 13

Chaque vendredi matin de 8 H à 12 H, sans rendez-vous

N'hésitez pas à nous contacter pour tout **Conseil Juridique Précontentieux** (évaluation du risque pour l'entreprise avant une prise de décision définitive.), **Conseil Juridique** (rédaction de documents tels que contrat de travail, lettre de licenciement.) ou **Médiation et intervention** auprès de l'administration (dans le cadre de divergence sur l'application d'une règle de droit).

Vous pouvez également nous appeler pour convenir d'un rendez-vous

Contact : Paul CULTY

Tél. 04 74 32 17 13

Mail : paulculty@medef-ain.com

Bienvenue à la prochaine convention Amallia

Action Logement, Amallia Direction Bourg-en-Bresse vous convie le 9 octobre prochain à sa convention annuelle, à partir de 17h45 pour :

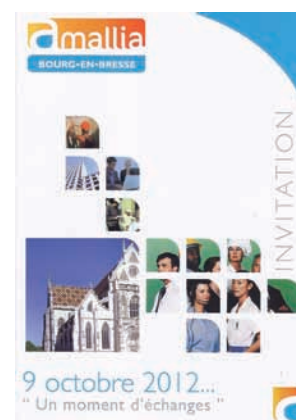
« Un moment d'échanges »

Sur le thème : « Attractivité et emploi : le logement au cœur des différents enjeux de notre département »

Contact :

Mail dtbourg@amallia.fr

Fax 04 74 42 25 10



Action logement : la mobilisation reste d'actualité

Les discussions avec l'État se poursuivent

Grâce à la mobilisation de tous les acteurs : entreprises, élus locaux, partenaires sociaux, en juillet dernier, la situation a radicalement changé.

Une lettre d'engagement mutuel Action Logement/État devrait être prochainement signée. Elle confère à Action Logement le rôle d'acteur central avec capacité à concrétiser la politique de logement social voulue par les entreprises, les partenaires sociaux en concertation avec le gouvernement.

Le retour à la voie contractuelle des emplois (aides directes aux salariés, construction de logements,...) d'Action Logement est envisagé, c'est-à-dire que ceux-ci seraient à nouveau négociés avec l'État et non plus imposés par décret.

Le principe de la collecte par Action Logement ne serait plus remis en cause, sous condition d'un effort encore plus important vers la construction de logements sociaux. Il sera nécessaire alors d'avoir recours à l'emprunt.

Notre mouvement reste toutefois fragilisé, c'est pourquoi Amallia recherche constamment des alternatives en matière d'aides, de services et d'offres immobilières pour renforcer son action auprès de vos salariés.